année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Sélection d'article sur la politique suisse

Dossier **Dossier: Libre-échange numérique**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Dossier: Libre-échange numérique, 2016 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 12.10.2024.

Sommaire

Création du marché unique numérique européen. Conséquences pour la Suisse (Po. 16.3080) 1
Groupe de travail pour le libre-échange numérique destiné à lutter contre le géoblocage 1
Permettre les importations parallèles numériques 2

Abréviations

EU	Europäische Union
DB	Digitaler Binnenmarkt
WEKO	Wettbewerbskommission

UE	Union européenne
MUN	Marché unique numérique
COMCO	Commission de la concurrence

Création du marché unique numérique européen. Conséquences pour la Suisse (Po. 16.3080)

Concurrence

POSTULAT
DATE: 06.06.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la Commission européenne a lancé une stratégie pour un marché unique numérique, Beat Vonlanthen (cvp/pdc, FR) prie le Conseil fédéral d'évaluer les conséquences de ce marché sur les entreprises et les consommateurs helvétiques. Le rapport devrait principalement étudier les différences entre le marché européen et suisse, et évaluer les conséquences. De plus, le parlementaire souhaite connaître la stratégie du Conseil fédéral pour **garantir un accès au marché numérique européen pour les entreprises suisses**. Si le Conseil fédéral s'est opposé au postulat, la chambre des cantons l'a adopté, in extremis, par 18 voix contre 17 et 1 abstention. [1]

RAPPORT
DATE: 07.12.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Étant donné que la Suisse est fortement imbriquée, géographiquement et économiquement, dans l'espace européen, la création d'un **Marché unique numérique** (MUN) de l'**Union européenne** (UE) a des répercussions sur les entreprises et consommateurs helvétiques. Le postulat Vonlanthen (pdc, FR) demandait une étude de ces conséquences.
Le rapport sur le postulat indique que le MUN est une construction hétéroclite. Ainsi, il estime pertinent d'étudier individuellement chaque mesure prise dans le cadre du MUN afin d'en évaluer les conséquences sur l'économie suisse. Mais surtout, étant donné que le processus MUN est encore en cours, le rapport estime que les travaux de l'administration fédérale, et notamment du groupe de coordination interne lié à l'UE, permet d'anticiper et de prendre les mesures nécessaires lors d'une nouvelle mesure liée au MUN. [2]

POSTULAT
DATE: 06.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil des Etats a adopté le **classement du postulat** à la suite du rapport **sur le marché unique numérique Union européenne** (UE). [3]

Groupe de travail pour le libre-échange numérique destiné à lutter contre le géoblocage

Concurrence

MOTION
DATE: 28.02.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

La rapide croissance du commerce électronique, et notamment du commerce électronique transnational, pose problème. Non seulement les outils juridiques existants sont parfois inadéquats, mais surtout les mesures unilatérales sont fragiles dans le domaine numérique qui ne connaît pas de frontières. Le géoblocage géographique est notamment l'une des problématiques les plus connues. Ainsi, afin de protéger les consommateurs helvétiques Elisabeth Schneider-Schneiter (cvp/pdc, BL) a déposé une motion qui prie le Conseil fédéral de créer un **groupe de travail sur la thématique du libre-échange numérique**.
De son côté, le Conseil fédéral propose de rejeter la motion. Il considère que des mesures législatives seraient prématurées et inopportunes. De plus, il a précisé qu'il suivait attentivement les travaux européens sur la thématique, et que la Commission de la concurrence (COMCO) s'occupait activement des problèmes d'entrave aux importations parallèles. Lors du vote, la chambre du peuple a rejeté la motion par 110 voix contre 72 et 3 abstentions. [4]

Permettre les importations parallèles numériques

Concurrence

POSTULAT
DATE: 28.02.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que l'Union européenne (UE) établit progressivement un "marché unique numérique", nombreux sont les cas de "geoblocking" qui entravent le libre-échange des biens et services pour les citoyens suisses. Cette pratique limite les importations parallèles de services numériques. Ceci restreint la diversité de l'offre et hausse les prix pour les consommateurs. Pour ces raisons, Philippe Nantermod (fdp/plr, VS) a déposé un postulat qui prie le Conseil fédéral d'envisager des mesures à prendre pour **permettre les importations parallèles numériques**.
Néanmoins, le Conseil fédéral propose à la chambre du peuple de rejeter le postulat. Il estime, non seulement que des mesures unilatérales seraient inefficaces, mais surtout il rappelle qu'un postulat «Création du marché unique numérique européen. Conséquences pour la Suisse» a déjà été accepté. Lors du vote, les parlementaires on rejeté l'objet par 94 voix contre 82 et 4 abstentions. [5]

1) BO CE, 2016, pp.350
2) Rapport - Stratégie de l'Union européenne pour un marché unique numérique : conséquences pour la Suisse
3) FF, 2019, p.2956
4) BO CN, 2018, pp.111
5) BO CN, 2018, pp.104